

## **Déclaration conjointe CES – BusinessEurope sur le statut d'économie de marché de la Chine**

L'Union européenne et la Chine entretiennent une relation économique multidimensionnelle – les échanges commerciaux s'élèvent à 1 milliard d'euros par jour, nous négocions un accord d'investissement et nous attendons avec impatience de voir la Chine accéder à l'Accord général sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

Il est dans l'intérêt des entreprises et des syndicats européens que l'UE s'efforce de parvenir à une relation économique équilibrée avec la Chine. Toutefois, cette année, la question de savoir comment traiter la Chine dans les enquêtes anti-dumping occupera une place importante dans cette relation.

De profondes inquiétudes s'expriment en Europe au sein de secteurs essentiels du monde des affaires comme parmi les travailleurs sur ce que l'expiration de la section 15 alinéa (a) (ii) du protocole d'accession de la Chine à l'OMC pourrait signifier dans le contexte des procédures anti-dumping et de la compétitivité industrielle de l'UE.

Une base industrielle forte est de première importance pour la prospérité et la croissance de l'Europe. Les mesures anti-dumping actuelles protègent des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects en Europe sans compter les milliers d'autres dans des secteurs ou des types de produits qui n'ont pas encore été affectés par des pratiques d'importation déloyales. L'UE doit dès lors maintenir des instruments de défense commerciale effectifs tenant compte des conditions de marché réelles en Chine.

Parallèlement, les liens étroits entre l'UE et la Chine en matière de commerce et d'investissement demandent une approche différenciée. La question du statut d'économie de marché (SEM) doit être traitée conformément aux règles de l'OMC et de l'UE et être évaluée selon ses mérites propres. De plus, toute décision doit être basée sur une analyse d'impact solide et complète prenant en considération les politiques de la Chine et leurs conséquences pour les intérêts européens. L'UE doit établir un dialogue avec la Chine à travers tous les canaux disponibles avec pour but d'arriver à une solution équilibrée et durable.

Parce que cette décision concerne également d'autres partenaires commerciaux, l'UE doit s'entendre avec d'autres membres importants de l'OMC tels que les États-Unis, le Japon et le Canada et prendre en compte leurs positions. Il est particulièrement important que l'UE évite un détournement des exportations chinoises à destination de l'Europe en raison d'avis divergents.

Nous avons un partenariat avec la Chine et un partenariat fonctionne dans les deux sens. Nous avons besoin d'un signal politique clair de la part de la Chine confirmant qu'elle maintient son engagement à respecter ses obligations dans le cadre de l'OMC et qu'elle s'attaque effectivement aux questions qui soulèvent de telles inquiétudes dans le débat sur son statut d'économie de marché. La Chine doit d'urgence aborder le problème de surcapacité qui, sinon, nuira à l'industrie, tant en Chine que dans d'autres pays.

Pour plus d'informations :  
**Liina Carr**  
**Secrétaire confédérale**

**Luisa Santos**  
**Directrice des relations internationales**